

## **Questions sur les enjeux liés au développement et à la pérennité des infrastructures de plein air dans les Laurentides**

### **Mise en contexte – La SOPAIR et le plein air dans les Laurentides**

« *Les activités de plein air font partie intégrante des loisirs des Québécois.* »<sup>1</sup> Reconnu comme une destination touristique incontournable au Québec, le territoire des Laurentides enrichi le patrimoine naturel et récréatif de la province. Étant la 3<sup>e</sup> région touristique en importance au Québec après les régions de Montréal et de Québec, l'accès au plein air contribue grandement à cette attractivité surtout en raison tout du caractère souvent familial des activités, de la facilité d'accès, de la diversité des offres sur le territoire et de la proximité que nous avons de la métropole.

Malgré une reconnaissance indéniable de nos élus locaux pour les bienfaits de la pratique des activités de plein air tant sur la santé physique, psychologique des citoyens que sur l'apport dans l'économie de la région; les gestionnaires et propriétaires d'infrastructures et sites récréatifs se débattent avec de nombreux problèmes.

Nous vous rappelons que la SOPAIR est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Aussi, c'est pourquoi nous vous remercions grandement d'avoir bien voulu prendre le temps d'éclairer nos près de 1500 membres concernant votre vision et celle de votre parti en matière de développement récréatif et d'accessibilité.

### **Faits intéressants pour répondre aux questions :**

Le secteur du tourisme occupe une place prépondérante dans l'économie de la MRC des Pays-d'en-Haut (près de 80 % des entreprises). On estime que plus de 1,3 M de visiteurs se déplacent annuellement dans ce secteur des Laurentides, ce qui génère des retombées économiques de près 190 M\$ et plus de 4 500 emplois. La MRC des Pays-d'en-Haut est considérée comme le 2<sup>e</sup> pôle touristique en importance dans la région des Laurentides après le secteur du grand Mont-Tremblant. En plus d'offrir une offre quatre-saisons et des infrastructures touristiques et de plein air de très grande qualité, cette MRC à l'avantage d'être située à proximité de grands bassins de population émetteurs de touristes. En effet, dans un rayon de 1 000 kilomètres, la MRC et ses intervenants touristiques ont accès à un marché de 130 millions de touristes potentiels. Le territoire est facilement accessible en voiture à partir des régions de Montréal (70 km) et de Gatineau/Ottawa (180 km) par les autoroutes 15 et 50. De plus, à moins de deux heures de vol, de grandes villes et agglomérations canadiennes et américaines dont les villes de Toronto, de Boston, de New York et de Washington, peuvent facilement venir visiter ce territoire situé au cœur de la

**Questions sur les enjeux liés au développement et à la pérennité des infrastructures de plein air dans les Laurentides**

région des Laurentides, la 3<sup>e</sup> région touristique en importance au Québec après les régions de Montréal et de Québec.

Le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut se démarque par ses nombreux attraits naturels et sa proximité avec la métropole. Porte d'entrée des Laurentides, le territoire doit miser sur sa proximité avec Montréal afin d'accueillir un plus grand nombre de touristes venant de l'extérieur. Pour ce faire, la bonification des sites récréatifs et touristiques actuels est primordiale afin d'offrir des possibilités multi jours plus diversifiés. La stabilité entre les saisons est également un enjeu majeur afin d'assurer la viabilité de l'industrie tertiaire sur le territoire (premier bassin d'emplois de la région).

---

**Question 1 :**

**La pérennité des infrastructures récréatives dans les Laurentides et les changements climatiques :**

La popularité du plein air auprès des Québécois et des touristes internationaux est en croissance constante depuis la dernière décennie. La compétitivité des territoires pour une part du marché est forte. Ainsi plusieurs gestionnaires privés et publics font face à des enjeux de taille quant aux investissements nécessaires à faire pour que leur centre récréatif demeure attractif. La nordicité des Pays-d'en-Haut et des Laurentides fait partie de l'image de marque du territoire, mais les bouleversements climatiques obligent les gestionnaires des produits récréatifs à diversifier leurs produits afin d'allonger les saisons, à offrir des produits différents pour les saisons « mortes », et/ou installer des équipements permettant d'assurer un enneigement plus constant durant la saison hivernale. La mise aux normes continue des équipements et ces nouvelles obligations dues aux changements climatiques mettent une pression énorme sur les gestionnaires qui ont et auront besoin de soutien pour les investissements futurs.

**Pouvez-vous nous informer sur les éléments qui sont présents dans votre programme afin de répondre à cette problématique dans la région?**

---

## Questions sur les enjeux liés au développement et à la pérennité des infrastructures de plein air dans les Laurentides

### Question 2 :

#### Accessibilité, mode de vie sain, éducation et mobilité active :

Le Conseil québécois du Loisir a réalisé une étude démontrant que « *la pratique d'activités de loisir chez les jeunes favorise l'amélioration du bien-être psychologique et physique. Au plan psychologique, le loisir contribue notamment à une meilleure connaissance de soi, au développement de la personnalité et de l'identité, de l'estime de soi et de la confiance en soi. La maîtrise de ces aspects est indispensable à la persévérance et à la réussite scolaire.* » (...) De plus « *Au plan physique, le loisir permet d'acquérir et de maintenir de saines habitudes de vie en étant actif et en santé. L'exercice physique permet une hygiène de vie saine.* » L'accès aux espaces récréatifs est également un enjeu de société reconnu par le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut qui a, au cours des dernières années, voté plusieurs résolutions avec cette vision dont l'adoption d'une Politique de protection et d'accès aux sentiers reconnaissant la pratique des activités récréatives et touristiques en sentier comme faisant partie de l'identité même des Pays-d'en-Haut et la pérennisation des sentiers et des infrastructures de plein air sur le territoire prioritaire en tant qu'assise des saines habitudes de vie pour les résidents et visiteurs, ainsi qu'en tant que moteur attractif essentiel au maintien et au développement de l'économie de la MRC.

**Quels sont les éléments et les actions prévus dans la région afin d'optimiser l'accès au plein air pour les jeunes dans le système d'éducation, l'accès public à certains territoires en plein air et afin de favoriser les déplacements actifs de la population?**

---

**Questions sur les enjeux liés au développement et à la pérennité des infrastructures  
de plein air dans les Laurentides**

**Question 3 :**

**L'identité, le patrimoine immatériel et la culture :**

Inventoriée comme un patrimoine immatériel au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, la pratique du ski nordique est un élément fondamental de l'identité des Pays-d'en-Haut et des Laurentides.

**Avez-vous des éléments dans votre programme qui pourraient contribuer à mettre en valeur ce patrimoine immatériel reconnu au niveau québécois?**

---

**Question 4 :**

**Question ouverte**

**Quelle est votre vision de la pratique du plein air et de son apport dans la région?**

---

**MERCI D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS,**

La diffusion de vos réponses se fera tel qu'elles seront reçues, sans aucune modification. Si vous désirez visualiser le contenu de leur envoi avant qu'elles ne soient intégrées à nos bulletins, nous pourrons vous en transmettre une copie pour approbation préalable.